

LE DÎNER DU COMTE DE BOULAINVILLIERS :
UN « DIALOGUE DES MORTS » DES AUTEURS CLANDESTINS

Patrick Neiertz

C.E.L.L.F. 17^e-18^e (Université Paris-Sorbonne)

En dépit de son anonymat et de son contenu, *Le Dîner du comte de Boulainvilliers* n'est pas, par lui-même, un manuscrit clandestin. Toutefois, la mise en scène voltairienne contribue savamment à entretenir l'ambiguïté et à suggérer le lien éventuel de ce dialogue philosophique avec la clandestinité de la nébuleuse impie.

Le Dîner ne peut être classé parmi les manuscrits clandestins pour au moins deux raisons. D'abord le texte fut imprimé, par les soins de Voltaire, aussitôt qu'écrit en décembre 1767, même si son succès fit que de nombreuses copies à la main circulèrent sous le manteau, à Paris en particulier. Ensuite, parce que ce pamphlet anti-chrétien ne resta guère clandestin. Au contraire des brûlots impies anonymes, la manière du *Dîner* est tellement voltairienne que personne ne s'y trompa. À commencer par les autorités : le fameux policier d'Hémerly écrit dans son journal, en date du 28 janvier 1768 : « Cette brochure est encore une nouvelle production de M. de Voltaire¹ ». Les commentateurs de l'actualité littéraire ne furent pas plus indécis : le rédacteur des *Mémoires secrets*, dits « de Bachaumont », note le 10 janvier 1768 : « On parle d'une plaisanterie récente de M. de Voltaire intitulée *Le Dîner du comte de Boulainvilliers* [...]. La religion est ordinairement la matière principale des nouveaux pamphlets de M. de Voltaire. Celui-ci est encore fort rare. On le dit très gai et très impie » (t. 3, p. 280) ; et Grimm, dans une livraison de la *Correspondance littéraire* datée du 1^{er} janvier 1768,

1 BnF, ms fr. 22165, f. 3v, cité par Ulla Kölving et José-Michel Moureaux dans leur édition critique du *Dîner du comte de Boulainvilliers*, dans *Les Œuvres complètes de Voltaire* [désormais, *OCV*], t. 63A, Oxford, Voltaire Foundation, 1990, introduction, p. 295. Par la suite, toutes les références renvoient à cette édition.

inaugure une métaphore filée qui se retrouvera aussi sous la plume de Voltaire et celle de ses correspondants : « On nous a servi pour nos étrennes un *Dîner du comte de Boulainvilliers* en trois services bien garnis [...] ceux qui ont du palais prétendent que ce dîner n'est pas servi depuis quarante ans, et qu'il sort tout fraîchement de la casserole du grand maître des cuisines de Ferney. [...] la fureur d'avoir ce *Dîner* a été si grande qu'on en a tiré des copies en manuscrit² ».

Rarement donc, le secret d'un écrit sulfureux aura été si vite éventé. Et pourtant Voltaire avait pris ses précautions habituelles. Et même un peu plus. Les trois éditions de la brochure (quatre feuilles in-8°) par le libraire genevois Gabriel Grasset durant l'hiver 1767 portent le nom d'auteur de Saint-Hyacinthe : l'une, sans lieu, est datée 1728 ; une autre (qui, selon Louis Moland, serait chronologiquement la première) est sans lieu ni date et la troisième, localisée à Amsterdam chez Rey, porte la date de 1768 ; les rééditions de l'année 1768, deux hollandaises et trois anglaises, restent sous la signature de Saint-Hyacinthe mais abandonnent elles aussi la fiction de l'année 1728. Ce n'est pourtant qu'après la mort de Voltaire que le texte sera intégré dans ses œuvres complètes, par exemple dans le tome XX de l'édition de Londres en 1781 et dans le tome XXXVI de l'édition de Kehl en 1784. L'analyse typographique et quelques anachronismes permettent aux philologues modernes de confirmer, s'il en était besoin, et l'intervention technique de Grasset, et une rédaction du texte postérieure à sa date imaginaire. Ulla Kölving et José-Michel Moureaux ont établi que la période de composition se situe à l'automne 1767 en analysant, d'une part, les livres requis par Voltaire auprès de ses correspondants à cette période et en relevant, d'autre part, la parenté de certains passages du dialogue avec des textes sur lesquels l'exilé de Ferney avait travaillé cette année-là, notamment *L'Examen important de milord Bolingbroke*, *Les Questions de Zapata*, *Les Lettres à S. A. Mgr. le prince de ****, ainsi que les révisions du *Siècle de Louis XIV* et de *l'Essai sur les mœurs* pour l'édition Cramer de 1768. Selon cette analyse, le texte aurait été achevé en octobre, la correction des épreuves aurait eu lieu en novembre et début décembre, et la brochure aurait été disponible courant décembre 1767, ce qui semble d'ailleurs concorder avec les premières réactions connues à la diffusion du pamphlet.

En vérité, la fiction génétique concoctée par le philosophe, c'est-à-dire la réédition fortuite d'un texte âgé de quarante ans et dont personne n'aurait entendu parler, est à la limite du romanesque (c'est le *topos* du manuscrit

2 *Correspondance littéraire*, éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol., t. 8, p. 9, cité par U. Kölving et J.-M. Moureaux, *OCV*, t. 63A, p. 294.

oublié) et ne fut pas même prise en considération par les contemporains qui surent aussitôt quel fameux polémiste avait commis ce nouveau sacrilège. Et pourtant Voltaire, avec une opiniâtreté caractéristique, s'accroche fermement à la fable éditoriale qu'il invente. Il a pour cela de bonnes raisons. Car le grand homme ne se contente pas d'écrire un texte iconoclaste, il en organise lui-même la diffusion, en écrivain engagé qu'il est au cours de cette décennie 1760. Les deux premières allusions à cette diffusion semblent apparaître dans sa *Correspondance*, le 30 décembre, dans une lettre au marquis de Florian (D 14629) : « le solitaire », écrit-il, « envoie au solitaire ces vieilles étrennes. C'est un chiffon très rare qu'on a déterré avec beaucoup de peine [...]. Je suis indigné de voir que tous les jours on imprime de pareils livres en Hollande ». Avec moins de certitude que pour l'allusion précédente, il déclare le 1^{er} janvier 1768, dans une lettre à Damilaville (D 14635) : « Vous avez dû recevoir un paquet d'Italie pour notre ami » (il s'agit de D'Alembert). Il s'inquiétera par deux fois encore de ce « paquet d'Italie » auprès de Damilaville, le 8 janvier (« je suppose que M. D'Alembert a reçu la lettre d'Italie », D 14653) et le 13 janvier (« M. D'Alembert ne m'a point accusé la réception du paquet d'Italie », D 14663). Son implication devient, toutefois, explicite dès le 2 janvier, dans une lettre au marquis d'Argence (D 14639). L'offre ne manque pas d'esprit : il suggère à son correspondant de faire venir de chez Rey à Amsterdam les œuvres de Saint-Hyacinthe, fils bâtard de l'évêque de Meaux Bossuet, dit Voltaire, et auteur, affirme-t-il, du *Militaire philosophe*. Comme incidemment, il ajoute : « il paraît une brochure du même Saint-Hyacinthe intitulée *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*. On pourrait vous l'envoyer par la poste de Lyon ». C'est la seule fois cependant que Voltaire propose aussi explicitement ses services de diffuseur. Très rapidement, il recourt à un langage plus crypté. Par exemple, le 8 janvier, il propose au marquis de Villevielle (D 14654) « quelques brochures intéressantes échappées aux griffes de l'inquisition » et s'offre aussitôt à lui faire parvenir « quelques-unes de ces fariboles », non sans prodiguer les conseils de prudence des clandestins : « gardons-nous la fidélité et le secret que se doivent les initiés aux sacrés mystères ». À la duchesse de Choiseul, le 12, il annonce, sous le pseudonyme de Guillemet, typographe de Lyon, l'envoi d'un « paquet », tout en parodiant d'ailleurs assez drôlement le style entortillé d'un ouvrier typographe intimidé de devoir écrire à une grande dame³. Le 15, il annonce à Damilaville (D 14674) qu'il répond à sa « lettre du 7 janvier », lettre à laquelle

3 Cette lettre est reproduite, sous le n° 7128 dans l'édition Moland (Paris, Garnier, 1877-1885, 52 vol. [désormais, M], t. 45, p. 484), mais elle ne figure ni dans l'éditions de Besterman, ni dans celle donnée dans la Pléiade.

il a pourtant déjà répondu deux jours plus tôt pour s'inquiéter du silence de D'Alembert, mais à présent il force un peu la main du commis du Vingtième (« M. Boursier [c'est-à-dire lui-même] m'a dit que vous vouliez avoir je ne sais quel rogaton d'un nommé Saint-Hyacinthe ») et lui demande « par quelle voie » il faut le lui « faire tenir ». Méfiant cependant, il précise : « S'il tombait en d'autres mains, cela pourrait vous nuire ». Trois jours plus tard (D 15688), il insiste : « M. Boursier me demande s'il y a sûreté à vous envoyer l'ouvrage de Saint-Hyacinthe ». Méfiant encore, il refusera à Panckoucke, le 1^{er} février (D 14716), de lui procurer « l'infâme ouvrage » que celui-ci lui réclame (peut-être craint-il alors que le libraire n'envisage une édition clandestine en France) : « Plus vous me témoignez d'amitié, moins je conçois comment vous pouvez vous adresser à moi pour vous procurer l'infâme ouvrage intitulé : *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*. J'en ai eu par hasard un exemplaire et je l'ai jeté dans le feu. C'est un tissu de railleries amères et d'invectives atroces contre notre religion ».

154

Il faut dire que la situation change durant ce mois de janvier 1768. C'est peut-être la lettre de D'Alembert, du 18 (D 14691), qui, lorsqu'elle finit par arriver, l'alerte et confirme sans doute d'autres bruits : « Ces lettres » écrit D'Alembert, « me rappellent un certain dîner du comte de Boulainvilliers, auquel j'assistai il y a quelques jours, et dont j'aurais bien voulu que vous eussiez été un des convives : on y traita fort gaiement des matières très sérieuses entre la poire et le fromage ». Voltaire prend peur. Le succès du pamphlet lui fait craindre un choc en retour. Il a, bien sûr, des ennemis acharnés parmi les dévots : le conseiller Pasquier, celui qui a contribué à faire condamner le chevalier de La Barre l'année précédente, promet publiquement durant l'hiver de faire décréter le philosophe si le *Dîner* lui tombe entre les mains ; le parti qui entoure la reine est de plus en plus irrité contre lui, à qui l'on attribue pêle-mêle tous les libelles anti-religieux qui circulent. Le *Dictionnaire anti-philosophique* de Chaudon, paru en cette année 1767, lui attribue, à juste titre, le *Dictionnaire philosophique*, dont il continue à nier être l'auteur. Mais peut-être craint-il surtout d'irriter deux hommes de pouvoir importants qui lui sont favorables, le ministre Choiseul et son cousin de Praslin. Car il faut replacer le lancement de ce dialogue impertinent dans le contexte de l'hiver 1767. La *Correspondance* précédant l'affaire du *Dîner*, en novembre-décembre, nous montre un Voltaire bataillant, d'une part, contre les avanies habituelles (par exemple, une vilénie de La Harpe qui fait de lui l'auteur d'une épigramme sur la vie sentimentale de Dorat que La Harpe a lui-même composée) et, d'autre part, et surtout, très préoccupé d'obtenir la réhabilitation de Sirven, pour laquelle l'appui de Choiseul est capital. Ce serait sans doute une grande

douleur pour Voltaire, de voir un pamphlet ironique, c'est-à-dire une action de franc-tireur parmi d'autres dans son harcèlement de l'Infâme, venir ruiner ou, du moins, affaiblir un des combats exemplaires qu'il mène contre l'intolérance avec les affaires Calas, La Barre et Sirven. Dans une lettre à d'Argental du 6 février (D 14730), il ne peut s'empêcher d'attribuer à l'affaire du *Dîner* le retournement de l'attitude de Choiseul au sujet de la requête de Sirven lors d'un récent Conseil Privé : « [...] je suis désespéré. M. le duc de Choiseul s'est déclaré violemment contre les Sirven après m'avoir promis qu'il serait leur protecteur. Mais le repas dont vous me parlez me fait encore plus de peine. Saint-Hyacinthe était à la vérité un sot dans la conversation ; mais il écrivait bien [Voltaire lui attribue à nouveau *Le Militaire philosophe*] [...]. Le *Dîner* a été imprimé sous son nom, pourquoi donc l'attribuer à une autre personne ? Cela est injuste et barbare. Il y a plus, cela est très dangereux et d'une conséquence affreuse ». On voit dans cette lettre que le patriarche de Ferney ne prend jamais le risque de dissiper le rideau de fumée de sa fiction (pourrait-il cacher quelque chose à son « cher ange » ?), persuadé que tout écrit est susceptible de tomber entre de mauvaises mains.

Rien de neuf, pourtant, sur ce que toute l'Europe savait. Quoi qu'il en soit, commence dès la seconde quinzaine de janvier une offensive épistolaire pour allumer des contre-feux, selon une technique voltairienne éprouvée, et faire admettre par l'opinion publique sa réfutation en paternité du *Dîner*. Il écrit à Morellet (sous le pseudonyme d'un abbé Yvroie qui déclare : « un de mes amis est au désespoir qu'on ose lui attribuer cette brochure, imprimée en Hollande il y a quarante ans », D 14695), à Marmontel (« j'apprends avec une extrême surprise qu'on m'impute... », D 14694) et à tous deux demande de « détruire un bruit si calomnieux ». À Damilaville (D 14700) : « M. Brossier m'a dit qu'il ne pouvait vous les envoyer dans les circonstances présentes [...] comme j'ignore absolument de quoi il s'agit, je ne puis vous en dire davantage ». À d'Argental évidemment (D 14697), avec lequel il reprend la métaphore de Grimm : « je vous supplie de croire par amitié, et de faire croire aux autres par raison et par l'intérêt de la cause commune, que je n'ai point été le cuisinier qui a fait ce dîner. On ne peut servir dans l'Europe un plat de cette espèce qu'on ne dise qu'il est de ma façon [...] je voudrais bien ne point passer pour un traiteur public. Il doit être constant que ce petit morceau de haut goût est de Saint-Hyacinthe ». Fin janvier, il écrit pourtant à Grimm, sous le pseudonyme de Brossier, pour lui annoncer, en fait, l'envoi de nouveaux exemplaires (« [...] c'est bien malgré moi que je me suis chargé de ces rogatons », D 14708), puis en février à Saurin (« les morts se moquent de la calomnie, mais les vivants peuvent en mourir », D 14726), à M^{me} de

Saint-Julien (D 14728) qu'il conjure de convaincre le duc de Choiseul de son innocence, à d'Argental encore (D 14755), à Damilaville encore, trois fois en cinq jours (5 au 10 février) (« comment puis-je soutenir l'imposture qui me charge du petit livre intitulé *Le Dîner du comte de Boulainvilliers* », D 14738 ; « Je ne conçois pas comment on a le front de m'attribuer cet indigne ouvrage », D 14743), à Chabanon (« Il y a encore plus de barbarie à m'attribuer un dîner, moi qui ne me mets presque plus à table », D 14747), au comte de Rochefort (« je suis très affligé d'un bruit qui court dans Paris, que j'ai dîné autrefois avec le comte de Boulainvilliers et le chanoine Couet... », D 14749), à M^{me} du Deffand (« Je suis mort au monde. On m'attribue tous les jours mille petits bâtards posthumes que je ne connais point. Je suis mort, vous dis-je », D 14739). À tous, il jure, de manière plus ou moins hypocrite, plus ou moins cryptée selon l'interlocuteur, ne rien avoir en commun avec ce Thémiseul de Saint-Hyacinthe, qu'il a pourtant bien connu dans les années 1720 avant de se brouiller avec lui. Il supplie qu'on réfute partout cette calomnie, en particulier auprès de ceux qui sont capables d'influencer l'opinion éclairée, comme Suard et l'abbé Arnaud, les rédacteurs de la *Gazette littéraire*.

D'Alembert tente de le rassurer dans une lettre du 18 février (D 14762) et l'assure qu'il fait tout son possible pour persuader qu'il n'est pas l'auteur du pamphlet. L'effervescence épistolaire se calme d'ailleurs assez soudainement, à partir de la fin du mois de février, et la *Correspondance* ne fait plus aucune mention du *Dîner*. Sans doute comprend-il que le scandale n'aura pas de suite grave, comme le lui confirme une lettre de D'Alembert le 29 (D 14782) : « Il me semble », écrit D'Alembert « que les criailleries au sujet de l'ouvrage de Saint-Hyacinthe sont apaisées. Il est bien cruel que le repos des honnêtes gens dépende de certain conseiller aux yeux de veau et au cœur de tigre [Pasquier] ». Et la « fabrique » de Ferney passe sans transition à d'autres diffusions plus ou moins clandestines : *La Relation du bannissement des jésuites de la Chine*, la *Lettre de l'Archevêque de Cantorbéry*...

Y avait-il matière à tant d'alarmes ? Oui, certainement. Le texte est virulent par moments, quoique moins argumenté que d'autres textes anti-religieux de la même période, comme *L'Examen important de milord Bolingbroke*. Mais surtout Voltaire a pris soin, un peu à la manière d'un conteur plutôt que d'un polémiste pourrait-on dire, de relier son dialogue à l'univers sulfureux et flou des manuscrits clandestins. Il compose un dialogue des morts (tous les acteurs ont disparu en 1767) qui assemble des personnages réels dont le nom est, à tort ou à raison, associé confidentiellement aux pamphlets anti-chrétiens.

Curieusement, Thémiseul de Saint-Hyacinthe, son alibi, est le moins crédible dans le rôle du pamphlétaire clandestin : l'homme, que Voltaire a fréquenté dans la décennie 1720 avant de se brouiller avec lui, était l'éditeur sans éclat du *Journal littéraire* et de *L'Europe savante*, revues érudites publiées par lui en Hollande ; son seul ouvrage à succès, *Le Chef-d'œuvre d'un inconnu* (1714), publié sous le pseudonyme de Mathanasius, est une satire qu'on ne peut assimiler à la littérature antireligieuse. Lui attribuer, comme le fait Voltaire à plusieurs reprises, la paternité du *Militaire philosophe* ne convainc sans doute personne.

Il en va différemment avec les deux personnages engagés dans le débat du *Dîner* où l'on martyrise la foi du malheureux chanoine Couet, grand vicaire du cardinal de Noailles, chanoine de Notre-Dame, qui finit sa vie en martyr au sens propre, assassiné en 1736. L'hôte tout d'abord, Henri de Boulainvilliers, historien de renom après sa mort en 1722 (ses œuvres sont posthumes), grand défenseur dans ses recherches de la légitimité féodale contre l'absolutisme monarchique, surtout connu de son vivant pour ses passions pour la divination et l'astrologie (il avait prédit à Voltaire une mort prématurée...). Le jugeant comme historien, Montesquieu dit de lui qu'« il avait plus d'esprit que de lumières » (*De l'esprit des lois*, livre 30, chap. 10). Sans doute parce qu'il avait une réputation d'esprit fort et surtout parce qu'il fut le traducteur de l'*Éthique* et l'auteur d'une *Réfutation des erreurs de Benoît Spinoza* parue en 1731, on fait de lui l'auteur fictif d'un écrit anti-religieux paru l'année même du *Dîner*⁴. Cette réactualisation du personnage de Boulainvilliers en athée supposé, que la recherche moderne conteste, n'a pas échappé à Voltaire : U. Kölvig et J.-M. Moureaux ont établi que Voltaire s'était procuré durant l'année 1767 de nombreux ouvrages clandestins dont les *Doutes sur la religion*, *L'Esprit du clergé*, *La Théologie portative* (Bernier), *Les Prêtres démasqués*, *Le Tableau philosophique du genre humain* (Bordes) et, bien entendu *Le Militaire philosophe*. Nous avons le témoignage du pasteur Moulou qui relate, dans une lettre à Meister du 30 décembre 1767 (D 14630), combien ces lectures étaient chères à Voltaire en cette fin d'année 1767 : « Après le dîner [à Ferney] [...] il nous lut des passages de livres rares sur la religion, c'est-à-dire contre la religion, car c'est aujourd'hui sa manie : il revient sans cesse sur cette matière ».

L'autre protagoniste, celui dont l'argumentation est la plus construite et la plus incisive, Nicolas Fréret, était bien connu de Voltaire. Cette même année, il lui consacre une notice dans les *Lettres à S. A. Mgr. le prince de* *** *sur*

4 *Doutes sur la religion suivis de l'analyse du traité théologi-politique de Spinoza, par le comte de Boulainvilliers*, Londres, s.n., 1767.

*Rabelais et sur d'autres auteurs ayant mal parlé de la religion chrétienne*⁵. Fréret (mort en 1749) était un érudit, membre depuis sa jeunesse (1714) de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, spécialiste respecté de la chronologie et de la philologie comparée et connaisseur des civilisations anciennes d'Orient. Esprit pénétrant, rigoureux et intransigeant, ses recherches sur la chronologie étaient sensibles en raison de leur relation avec le dogme de la création du monde. De là probablement la réputation d'athéisme qui lui fut faite, sans réelle confirmation de sa part. Du reste lorsque Voltaire prétend lui attribuer, dans la notice précitée, l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, ouvrage clandestin qu'il sait pertinemment être de Lévesque de Burigny, il fait une attribution délibérément fictive, ce qu'il reconnaîtra l'année suivante dans une lettre à d'Argental (D 15400).

158

Cette mise en avant de personnages censés symboliser l'écriture clandestine de l'athéisme est confirmée lorsque l'auteur convoque, à la fin du dîner, un groupe de visiteurs issu de son propre passé : le président de Maisons, l'abbé de Saint-Pierre, Du Marsais et Dufay. Tous quatre appartenaient à un cercle formé autour du président de Maisons, que Voltaire fréquenta dans les années 1720. De Maisons, qui avait une réputation d'athéisme, avait, comme d'Holbach plus tard, rassemblé, avec des largesses de mécène, des hommes capables de discuter librement des questions religieuses. Dufay, membre de l'Académie des sciences est peu connu. César Chesneau Du Marsais, le grammairien du *Traité des tropes*, est considéré comme l'un des auteurs possibles de manuscrits clandestins : Voltaire lui attribue une *Analyse de la religion chrétienne*⁶. Castel de Saint-Pierre est lui aussi bien connu par l'abondante production de mémoires qu'il a laissée sur les sujets les plus variés : la taille proportionnelle, les duels, les revenants, l'entretien des chemins, l'orthographe, la polysynodie, la comédie, les grands hommes, la paix perpétuelle, etc. Esprit tour à tour concret (sa réforme de la taille faillit être adoptée) et largement utopique, Voltaire le considérait, dans une lettre à d'Argental du 8 septembre 1752 (D 5011), comme « à moitié philosophe, à moitié fou ». D'où son peu de scrupules à lui attribuer, dans l'épilogue du *Dîner*, des « pensées détachées », singulièrement critiques envers l'Église et la Sorbonne (OCV, t. 63A, p. 402-408).

Le soin apporté par Voltaire à créer un cercle imaginaire d'esprits forts, comme une distribution des rôles à la Comédie, se comprend car il s'agit ici non d'un écrit didactique mais d'un dialogue philosophique, de surcroît à

5 Lettre 7, M, t. 26, p. 506.

6 *Recueil nécessaire*, [Genève], [Cramer], 1765.

tonalité ironique. Son succès immédiat dans les salons fut en raison, disait Grimm, « de la gaieté intarissable qui y règne ». Ce succès initial se transforme en influence durable. Le *Dîner* continue à être lu dans les années suivantes ; il est intégré, toujours anonyme, dans un recueil publié en 1772⁷ et, dans l'édition « encadrée » de 1775, parmi les « Pièces détachées attribuées à divers hommes célèbres ». Son influence doit aussi être mesurée aux réfutations que l'apologétique chrétienne fait circuler en 1770 et 1772. *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*, en dépit des ramifications qu'il affiche avec la société des athées supposés du passé récent, n'est donc pas un pamphlet anti-chrétien comme un autre. C'est un dialogue d'idées doté d'une réelle qualité littéraire du fait de sa composition qui l'apparente à une dramaturgie en trois actes, avec une caractérisation des personnages, une progression de l'action (le débat), un dénouement inattendu et même un petit épilogue.

C'est aussi le plus « pascalien » des dialogues d'idées caractérisés par l'ironie voltairienne. On sait que Voltaire, contempteur du mysticisme des *Pensées*, professait une admiration sans réserves pour l'auteur des *Provinciales*⁸. Le *Dîner* n'est pas dirigé contre les jésuites (bien inoffensifs en 1767...) et ne mérite pas, en tout état de cause, d'être considéré comme *Les Provinciales* de Voltaire : il n'en a pas l'élégance rhétorique, il n'en a pas l'importance dans l'histoire des idées. Toutefois, le *Dîner* s'articule en deux phases, comme *Les Provinciales*, dont la première a pour rôle de déconsidérer l'adversaire (le chanoine et, au-delà, l'Église) avant le débat sur le fond qui devient alors un pilonnage argumentatif sans répit et sans pitié. Le procédé du dialogue truqué, ce que Bakhtine nomme le dialogue non dialogique, et dont les « petites lettres » de Pascal sont un archétype, est ici subtilement utilisé avant et pendant le dîner (premier et deuxième entretiens) pour ruiner la crédibilité caractérielle et dialectique du malheureux chanoine Couet. Un échange de bon aloi, amorcé, avant le dîner, entre le comte et Couet, sur la proximité de la philosophie et de la religion, va se transformer en piège intellectuel pour l'abbé. Piégé en effet par une citation anonyme, dont le religieux admire le contenu chrétien avant de savoir qu'elle est d'Épictète, il se trouve immédiatement embarrassé dans des contradictions burlesques sur le salut de l'âme des païens :

7 *Nouveaux mélanges philosophiques, historiques et critiques*, onzième partie, s.l., 1772.

8 « [...] le premier livre de génie qu'on vit en prose fut le recueil des *Lettres provinciales*, en 1654 » (*Le Siècle de Louis XIV*, chap. 32, dans *Œuvres historiques*, éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957, p. 1004).

L'ABBÉ

[...] J'étais frappé de ces grandes leçons de vertu que l'antiquité nous a laissées. Mais enfin tous ces gens-là ne connaissaient pas la théologie, ils ne savaient pas quelle est la différence entre un chérubin et un séraphin [...]. La consubstantialité surtout, monsieur le comte ! la transsubstantiation ! sont de si belles choses ! Plût au ciel que Scipion, Cicéron et Marc-Aurèle eussent approfondi ces vérités ! ils auraient pu être grands vicaires de monseigneur l'archevêque, ou syndics de la Sorbonne⁹.

Et, peu après :

L'ABBÉ

[...] Scipion et Marc-Aurèle n'ont point écouté l'Église [...] leurs corps [...] seront rôtis à jamais aussi avec leurs âmes. Rien n'est plus clair, comme rien n'est plus juste [...].

160

D'un autre côté il est bien dur de brûler éternellement Socrate, Aristide, Pythagore, Épictète, les Antonins, tous ceux dont la vie a été pure et exemplaire, et d'accorder la béatitude éternelle à l'âme et au corps de François Ravaillac qui mourut en bon chrétien, bien confessé et muni d'une grâce efficace ou suffisante. [...]

Il y a une chose qui me console, c'est que nous autres théologiens nous pouvons tirer des enfers qui nous voulons [...]¹⁰.

Le premier entretien se termine sur ce paradoxe. L'amorce d'entretien philosophique s'enlise donc très vite dans le casuisme, exactement comme le débat théologique des *Provinciales*. Le rôle de Montalte, celui de l'ironisant faussement naïf, est repris dans le *Dîner* par la comtesse, le seul personnage sans consistance historique. C'est elle qui fait le lien ironique entre le premier et le second entretien :

LA COMTESSE DE BOULAINVILLIERS

Le dîner se refroidit ; voilà M. Fréret qui arrive, mettons-nous à table, vous tirerez après de l'enfer qui vous voudrez¹¹.

Le deuxième entretien, « Pendant le dîner », est abordé sur le registre de la farce. Voltaire y abuse d'un cliché anti-catholique, celui du prélat jouisseur. On est vendredi et cependant le dîner est gras. Cette entorse n'échappe pas au chanoine mais n'entame pas son appétit : tout en pérorant sur le péché, il réclame « à boire... » par trois fois aux domestiques. La comtesse

⁹ OCV, t. 63A, p. 350-352.

¹⁰ *Ibid.*, p. 353-354.

¹¹ *Ibid.*, p. 355.

use d'antiphrases euphémistiques pour souligner, à l'insu du prêtre, cette imposture morale :

L'ABBÉ

[...] quiconque mange le vendredi une aile de poulet sans permission de son évêque [...] pêche mortellement ; [...] son âme sera brûlée [...] et [...] quand son corps la viendra retrouver, ils seront tous deux brûlés éternellement [...].

LA COMTESSE

Rien n'est assurément plus judicieux ni plus équitable ; il y a plaisir à vivre dans une religion si sage. Voudriez-vous une aile de ce perdreau ?

[...]

L'ABBÉ

[...] il n'y a pas un siècle que l'on condamnait les gens qui mangeaient gras en carême à être pendus [...].

LA COMTESSE

Mon Dieu que cela est édifiant ! et qu'on voit bien que votre religion est divine¹² !

Voltaire procède avec la finesse d'un auteur de théâtre qui donne à chaque scène son utilité interne tout en ménageant la progression logique de l'action. Le chanoine est au plein de ses rodomontades dogmatiques lorsque la comtesse, en bonne maîtresse de maison, va lancer Fréret, jusque-là silencieux, à qui Voltaire confie le rôle, historiquement non avéré, du redoutable ennemi de la religion :

L'ABBÉ

[...] tenez pour certain qu'en fait de mariage comme dans tout le reste, le pape et monseigneur l'archevêque sont les maîtres de tout quand ils sont les plus forts. – À boire !

LA COMTESSE

Eh bien, monsieur Fréret, vous ne répondez rien à ces beaux discours ! vous ne dites rien !

M. FRÉRET

Je me tais, madame, parce que j'aurais trop à dire.

12 *Ibid.*, p. 357-359.

L'ABBÉ

Et que pourriez-vous dire, monsieur, qui pût ébranler l'autorité, obscurcir la splendeur, infirmer la vérité de notre mère sainte Église catholique, apostolique et romaine ? – À boire¹³.

Ceci est une arrogance de trop de la part du malheureux abbé. Fréret et le comte inaugurent immédiatement une série de diatribes sur des questions du dogme catholique qui sont les cibles habituelles des critiques voltairiennes : les origines juives et sectaires du christianisme, l'idolâtrie de certaines pratiques, la magie manipulatoire des miracles de Moïse et de Jésus, la fausseté des prophéties, la supercherie des Évangiles, le galimatias des pères de l'Église, la violence séculaire et sanglante de l'Église catholique. Tous les éléments de ce débat sont des reprises, plutôt condensées que développées, de thèmes présents dans de nombreux écrits didactiques, du *Portatif aux Questions sur les miracles*, ou encore, l'année même du *Dîner*, *L'Examen important de milord Bolingbroke* et les *Questions de Zapata*.

162

Dans le *Dîner*, texte conversationnel, l'habileté de composition de Voltaire consiste à atténuer la tonalité ironique au cours du deuxième acte tout en maintenant le personnage de l'abbé au milieu de la tourmente. Certes, celui-ci fait une figure de débatteur quelque peu pitoyable :

M. FRÉRET

[...] J'ose vous assurer que depuis le concile de Nicée jusqu'à la sédition des Cévennes, il ne s'est pas écoulé une seule année où le christianisme n'ait versé le sang.

L'ABBÉ

Ah monsieur, c'est beaucoup dire¹⁴.

Et encore cet aveu :

L'ABBÉ

[...] Les dîners seraient trop tristes si la conversation roulait longtemps sur les horreurs du genre humain. L'histoire de l'Église trouble la digestion¹⁵.

Néanmoins, il reste présent au dialogue, tel un martyr victime de l'incroyance, et Voltaire ne lui refuse pas entièrement sa sympathie lorsqu'il lui fait dire : « Si une république a toujours été dans les dissensions, je ne veux pas pour

13 *Ibid.*, p. 360-361.

14 *Ibid.*, p. 381.

15 *Ibid.*, p. 383.

cela qu'on détruit la république. On peut réformer ses lois¹⁶ ». Cette réplique marque en quelque sorte la fin de la période virulente du second entretien : le quatuor s'achemine cahin-caha vers un consensus sur la nécessité objective d'une religion pour le bien du peuple, et la comtesse ménage à nouveau la transition vers le troisième entretien « Après le dîner », en proposant le café au salon.

La tonalité du dernier entretien est fort différente des deux premiers. Plus d'ironie au détriment d'un prélat inoffensif et bon vivant. Plus de diatribe sacrilège envers une religion oppressive et abhorrée. Quatre personnages des Lumières, hommes et femme de bon sens et de culture, discutent raisonnablement d'une réforme de la religion qui la débarrasserait des prébendes et des oisifs, des idolâtries et des querelles sectaires. La religion, disent-ils, est un frein salutaire aux mauvais penchants de l'humanité. Est-il possible de la purifier de toute magie infantilisante, d'en faire une « religion de philosophes » ? Le retour au déisme, religion naturelle, peut-il s'opérer sans une résistance acharnée et sanglante d'un clergé attaché à ses privilèges ? Pourrait-on échapper ainsi au progrès inéluctable de l'incrédulité et à ses graves conséquences sociales ? Le prêtre en doute d'abord, puis il crée la vraie surprise du *Dîner* dans ce dernier échange :

LE COMTE

[...]

Ne vantez donc plus ni les peines ni les consolations que la religion chrétienne fait éprouver. [...] Laissez-là les cachots des couvents, laissez-là vos mystères contradictoires et inutiles, l'objet de la risée universelle. Prêchez Dieu et la morale ; et je vous réponds qu'il y aura plus de vertu et plus de félicité sur la terre.

LA COMTESSE

Je suis fort de cette opinion.

M. FRÉRET

Et moi aussi sans doute.

L'ABBÉ

Eh bien, puisqu'il faut vous dire mon secret, j'en suis aussi¹⁷.

L'harmonie de ce concile déiste attire, comme par miracle ou par hasard, le président de Maisons, l'abbé de Saint-Pierre, Dufay, Du Marsais, tous esprits

¹⁶ *Ibid.*, p. 385.

¹⁷ *Ibid.*, p. 401.

réputés libres. M. de Saint-Pierre lit ses « pensées détachées » qui ont un peu plus qu'une odeur de fagot : « Y a-t-il eu des théologiens de bonne foi ? Oui, comme il y a eu des gens qui se sont crus sorciers¹⁸ ».

Le Dîner du comte de Boulainvilliers est un peu victime de la facilité d'écriture de son auteur. Il n'a pas le mystère ni le sérieux appliqué d'un véritable manuscrit philosophique clandestin. Mais dans une société éprise de littérature, l'efficacité du fond ne se sépare guère de celle de la forme. Celle du *Dîner* est remarquable par la progression dramatique si typée des trois entretiens, qui tranche avec tant de dialogues philosophiques didactiques et statiques. Elle est remarquable également par l'usage contrôlé que Voltaire fait de son ironie : la gaieté voltairienne est ici subordonnée à un plan théâtral, elle renforce le discours argumentatif sans le remplacer, elle établit une « mise en situation » des personnages et aiguise l'esprit du lecteur par des pointes qui rythment le dialogue initial et organisent un *crescendo* d'intérêt avant les grands semi-monologues des déistes. Le succès de la brochure, dû bien sûr à la notoriété de l'auteur « anonyme », à l'audace de la critique des tabous religieux qu'elle contient, est aussi redevable à cette captation de la bienveillance par une écriture dialogique légère, ludique, humaine, argumentée et charpentée.

164

18 *Ibid.*, p. 407.